



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés
Luxembourg

Personne en charge du dossier:
Pascal Thill
☎ 247 - 82955

Luxembourg, le 15 AVR. 2021

SCL : L 5467 - 669 / nb
Doc. parl. 7273

Objet : Projet de loi relatif aux contrôles officiels des produits agricoles.

Monsieur le Président,


À la demande du Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, j'ai l'honneur de vous saisir d'amendements gouvernementaux relatifs au projet de loi sous rubrique.

À cet effet, je joins en annexe le texte des amendements avec un commentaire ainsi qu'une version coordonnée du projet de loi élargé tenant compte desdits amendements.

Les avis de la Chambre d'agriculture, de la Chambre de commerce et de la Chambre des métiers ont été demandés et vous parviendront dès réception.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement



Marc Hansen